

COMMUNIQUE DE PRESSE

Information réglementée
11 mars 2013 : 17h45

Banimmo vend un ensemble commercial à Eragny

Paris, le 11 mars 2013 – Banimmo (NYSE Euronext BANI) a cédé à un investisseur institutionnel français un actif commercial au sein du centre commercial Art de Vivre d'Eragny (Ile-de-France) pour un prix total de € 18.650.000.

Banimmo a signé une promesse de vente irrévocable avec un investisseur institutionnel français portant sur la cession des 2 lots qu'elle détenait au sein d'un centre commercial situé en Ile-de-France. Ce centre Art de Vivre est situé à Eragny et les lots vendus représentent une surface totale de l'ordre de 12.000 m², entièrement loués à Castorama. L'acte de vente est prévu dans les prochains mois.

Banimmo avait acquis cet ensemble commercial en décembre 2010. A cette date, le locataire Castorama avait la possibilité de libérer les lieux en 2011.

Banimmo a cependant réussi à pérenniser les cash-flows du locataire en prolongeant le bail d'une durée supplémentaire de 9 ans. Des travaux pour un montant de l'ordre de € 3 millions ont également été réalisés. L'ensemble commercial a ainsi pu être vendu à un taux de rendement significativement inférieur à celui prévalant à l'acquisition.

Déduction faite des frais et des garanties locatives usuelles limitées octroyées à l'acquéreur, la vente permet de réaliser un TRI (*taux de rendement interne*) de 34%.

Avec cette cession et la cession de Prins B.5 (Kontich-Belgique) dont le compromis de vente a été signé et dont l'acte notarié est prévu pour fin mars, Banimmo aura sécurisé la vente de deux actifs pour un montant total de l'ordre de 28 millions, sur un objectif de vente annuel annoncé de 60 millions. Les autres opérations de cession sont à des degrés divers d'avancement.

Contact:

Didrik van Caloen
nv BANIMMO sa
Tel. : +32 2 710 53 41
e-mail : didrik.vancaleoen@banimmo.be

Christian Terlinden
nv BANIMMO sa
Tel. : +32 2 710 53 42
e-mail : christian.terlinden@banimmo.be

A propos de Banimmo

Banimmo, foncière de repositionnement et de redéveloppement, acquiert des immeubles présentant un haut potentiel de redéveloppement pour les revendre après transformation. La société, qui est active en Belgique, en France et au Luxembourg dans les secteurs bureaux, retail et semi-industriel, ainsi que dans les centres de conférences et d'exposition, est établie à Bruxelles. Sa filiale, Banimmo France, couvre le marché français à partir de son siège de Paris.

L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Jusqu'à présent, le groupe Banimmo a investi dans quelque 24 biens immobiliers représentant une valeur totale de € 414 millions. La Belgique constitue le marché prédominant, avec 61% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente 39% du portefeuille de Banimmo. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, la société est détenue par la foncière Affine (49,51%) et le management (24,90%) qui ont conclu une convention d'actionnaires. Le reste, soit 25,59%, est entre les mains du public.